

**École élémentaire Jean Lartigue, Saint Hilaire de Villefranche**  
**Compte-rendu du conseil d'école n°1**  
**Jeudi 21 octobre 2021**

La séance débute à 18h00.

**Président du conseil des écoles** : M Leloup

**Secrétaire de séance** : Mme Charpiat-Tricard

**Présents**

**Enseignants :**

- M Leloup, directeur de l'école
- Mmes Bordet, Brochard, Charpiat-Tricard et Verdier, adjointes
- Mme Chusseau, enseignante ITEP
- Mme Depalles Machet, coordinatrice pédagogique ITEP
- Mme Calbris, enseignante spécialisée RASED, E

**Représentants de la commune :**

- M Bascle, maire
- M Nicoleau, adjoint chargé des affaires scolaires

**Représentants des parents d'élèves :**

- Mmes Chagnon, Devaine, Gourdin, Hubentz et Laprée, titulaires
- Mme Masson, suppléante

**DDEN :**

- M Mazouin

**Invités :**

- Néant

**Absents excusés :**

- Mme Dupinay, Inspectrice de l'éducation nationale
- Mme Bouvet, psychologue scolaire
- Mme Boutin, enseignante spécialisée RASED, G
- MM Auger et Parnaudeau, enseignants remplaçants

## **1 Résultats des élections, présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative**

### **Résultat des élections**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021. Une seule liste sans étiquette s'est présentée.

Nombre d'électeurs inscrits	182
Nombre de votants	117
Nombre de bulletins blancs ou nuls	21
Suffrages exprimés	96
Taux de participation	64,29 %

L'intégralité des votes a été réalisée par correspondance. Les parents élus sont :  
Mmes Chagnon, Devaine, Gourdin, Hubentz et Laprée, titulaires  
Mme Masson, suppléante

### **Présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative :**

Arrivée de MM Leloup et Auger  
Il n'y a plus d'AESH en poste à l'école.

## **2 Effectifs et répartitions des classes à la rentrée**

Actuellement, la répartition est la suivante :

CP Mme Bordet	23
CE1 Mme Brochard	25
CE2 Mme Charpiat-Tricard	23
CM1 Mme Verdier	18
CM2 M Leloup	24
ITEP Mme Chusseau	6
Total	119

## **3 La classe ITEP**

### **Présentation de la classe ITEP par Mme Chusseau :**

Les objectifs principaux de l'unité d'enseignement délocalisée à l'école de Saint Hilaire sont la socialisation et la prise de confiance en soi et en ses capacités. Les attentes sont celles d'un élève ordinaire tant sur les temps de classe, que sur les temps de récréation et de cantine.

Les horaires de l'UE :

- Lundi 13h35 – 16h25 (11h – 12h + cantine à partir de la période 2)
- Mardi 8h55 – 12h15/ 13h35 – 16h25
- Jeudi 8h55 – 12h15/ 13h35 – 16h25
- Vendredi 8h55 – 12h15

La classe accueille 6 élèves (3 étaient présents l'an passé). Sur la période 1, un élève est allé en inclusion sur les séances de mathématiques avec Mme Verdier en CM1. Ses temps d'inclusion vont s'étendre sur la deuxième période, pour un retour en école ordinaire prévu à la

rentrée de janvier. D'autres inclusions pourront avoir lieu au fil de l'année. L'inclusion est motrice et donne envie de venir à l'école.

Certains jeunes peuvent bénéficier d'un emploi du temps aménagé. Les élèves mangent à la cantine les mardis et jeudis et le lundi à compter de la rentrée. La présence d'un seul et même éducateur à mes côtés assure une plus grande stabilité et un meilleur suivi pour les élèves.

Le 24 septembre a eu lieu la réunion de rentrée, ce qui a permis aux parents des jeunes accueillis de découvrir l'école, la classe et son fonctionnement.

Le 14 octobre la classe a participé à la grande lessive, et le 19 octobre, à la photo de classe.

Cette année les élèves ont élu un délégué de la classe UE qui a pu participer au conseil d'élèves et ainsi s'investir dans la vie de l'école.

L'UE fait vraiment partie intégrante de l'école.

Remerciements à la municipalité pour les travaux de peinture effectués pendant les vacances, ainsi que pour l'achat de nouvelles tables et de nouvelles chaises. Ces investissements améliorent considérablement notre cadre de travail et responsabilisent les jeunes sur le respect du matériel.

Question de M Leloup :

Quel est le statut administratif des élèves de l'UE : faut-il les rattacher à une classe dans l'application nationale Onde (Outil numérique pour la direction d'école) afin que leur dossier scolaire soit continu. Le problème se posera lors du retour en école ordinaire.

**Intervention de Mme Depalles Machet :**

L'ITEP n'a pas accès à l'application Onde. Cette question sera posée à l'IEN ASH.

**Intervention de M Bascle :**

M Bascle confirme l'intérêt de cette intégration.

#### **4 Mise à jour du règlement intérieur des écoles**

Le règlement intérieur des écoles est reconduit.

#### **5 L'organisation des aides spécialisées, présentation du RASED**

**Présentation du RASED par Mme Calbris :**

Le réseau d'aide est une structure gratuite de l'Éducation Nationale qui intervient dans toutes les écoles maternelles, primaires et élémentaires.

Chaque réseau a un secteur d'intervention. Le réseau de Saint Jean d'Angély qui intervient sur Saint Hilaire comprend cette année 15 écoles au lieu de 16 car Écoyeux a changé de circonscription et est maintenant rattachée à Saintes.

Il a pour mission :

- d'aider les élèves en difficultés,
- de prévenir l'apparition de difficultés plus importantes.

L'équipe est composée :

- une psychologue scolaire : Mme Bouvet,
- une enseignante spécialisée à dominante rééducative (dominante G) : Mme Boutin,
- une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (dominante E) : Mme Calbris.

Le réseau intervient à la demande des parents, des enseignants ou des enfants. Les parents peuvent prendre directement contact avec le RASED (plaquette explicative mise en ligne sur le site de l'école).

Les membres du RASED rencontrent au cours du premier trimestre chaque enseignant du CP au CM2 pour évoquer les difficultés (comportement, apprentissages, langage...) rencontrées par les élèves de leur classe.

L'équipe fait une seconde concertation en cours d'année pour évaluer l'évolution des élèves.

Les réponses apportées peuvent être les suivantes :

- échanges avec les enseignants pour croiser les regards, réfléchir ensemble aux aménagements pédagogiques ou aux aides extérieures possibles,
- des évaluations : bilans psychométriques par la psychologue scolaire pour comprendre d'où peuvent venir les difficultés, des évaluations pédagogiques pour cerner l'origine des difficultés dans les domaines de la lecture et des mathématiques principalement, ou pour l'orientation des élèves après l'école primaire, des évaluations par l'enseignante spécialisée à dominante rééducative (G),
- des suivis individuels d'élèves ou en petits groupes,
- des propositions de bilans extérieurs en fonction des problématiques rencontrées (orthophonie, orthoptie, ORL, CAMPE, CMPP, psychomotricité...),
- rendez-vous avec des parents d'élèves, participation aux équipes éducatives, aux équipes de suivi de scolarité pour les élèves relevant de la MDPH (psychologue scolaire).

Pour ce 1<sup>er</sup> trimestre, Mme Calbris :

- a aidé Mme Brochard à faire passer la lecture individuelle des évaluations nationales de CE1,
- travaille avec 2 élèves de CE1, bientôt 3, en lecture,
- a commencé une aide pédagogique en orthographe avec 4 élèves de CE2,
- prévoit d'évaluer également des élèves de CE2 et CM1 sur leur compréhension de la numération,
- essaiera d'aider M Leloup à faire passer des évaluations pour certains élèves de CM2 pour qui se pose la question d'une orientation vers des enseignements adaptés (SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Le RASED remercie la municipalité pour le budget de 125 € qu'elle lui alloue pour l'année. La participation des municipalités sur lesquelles il intervient est la seule source de fonctionnement du RASED. Ce budget permet au RASED d'acquérir du matériel spécialisé onéreux mutualisé pour toutes les écoles.

#### **Intervention de M Bascle :**

M Bascle indique que la subvention au RASED est normale puisque la compétence scolaire n'a pas été transférée à la CDC de Saint Jean d'Angély.

### **6 Les différentes aides apportées aux élèves en difficultés**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont proposées aux parents des élèves pour lesquels les enseignants pensent qu'elles seront bénéfiques. Elles se déroulent les mardis et jeudis soir de 16h25 à 17h00. Elles n'ont pas de caractère obligatoire.

Les enseignantes de CP et de CE1 sont dispensées de 6h de temps d'APC afin de saisir les résultats des évaluations de CP-CE1.

## **7 Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS, organisation des surveillances des cours de récréation**

### **Exercices incendie et PPMS**

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (Risques Majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

#### **○ Exercice incendie**

Mardi 14 septembre 2021, 10h15. Enseignants et élèves prévenus. Présence de M Garnier, capitaine des pompiers de Saint Hilaire de Villefranche. Déclenchement du boîtier incendie côté double porte donnant sur le préau.

Présents : tous les enseignants et le personnel AESH

Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.

Signal : donné par M Leloup. Utilisation du système interne.

Bilan :

— Points positifs :

— évacuation des élèves et des personnels dans le calme, pas de bousculade, temps de 3 min et 1 sec (après comptage des élèves)

— rassemblement au point de sécurité sur le plateau

— vérification des boîtiers signalétiques défectueux qui ont été remplacés depuis

— Points à améliorer :

— se mettre plus rapidement en rang par 2 pour faciliter un comptage plus rapide

— mettre en place un moyen visuel de vérification

— matérialiser les points de regroupement des classes sur le plateau

— installer un panneau point de regroupement collectif sur le grillage au fond du plateau

— porte coupe feu : un système magnétique sera mis en place permettant de garder la porte ouverte dans la journée

— s'entraîner à utiliser les boîtiers de désenfumage et attribuer des rôles pour leur déclenchement

#### **○ Exercice PPMS Attentat Intrusion**

L'exercice Attentat Intrusion se fera en deuxième période.

M Leloup demande si des membres de la municipalité voudront bien être présents (intrus, observateur), ainsi qu'aux représentants d'élèves.

M Leloup contactera la gendarmerie pour son aide.

## **Organisation des surveillances des cours de récréation**

Le planning de surveillance des récréations et des temps d'accueil a été réactualisé.

## **8 Le projet d'école**

Cette année, l'équipe devra réaliser un nouveau projet d'école, le dernier étant terminé. Pour ce faire, les enseignants feront le bilan des actions menées, le constat des besoins des élèves et des enseignants. Le nouveau projet sera proposé à Mme l'inspectrice qui le validera. Il sera ensuite présenté au conseil d'école.

## **9 Les évaluations CP-CE1**

Les évaluations nationales de CP-CE1 ont eu lieu du 13 au 24 septembre 2021 et les réponses ont été saisies avant le 01 octobre.

L'objectif de ces évaluations est de permettre de disposer d'éléments objectifs sur certaines compétences afin d'accompagner, dès le début d'année, les élèves qui présentent des fragilités.

Les résultats des élèves qui présentent des difficultés sont présentés aux parents.

### **Intervention de Mme Bordet :**

Mme Bordet parle de certains exercices difficiles.

## **10 Projets éducatifs et sorties scolaires**

### **École**

- Animation batterie : 28/09/21, sous le préau, par ADMS
- Élections des délégués de classe : 08/10/21, 2 délégués par classe, 1 délégué en ITEP, siègent au conseil des élèves de l'école
- La Grande Lessive : 14/10/21
- La photo scolaire : 19/10/21
- Conseil des élèves : 19/10/21, premier conseil
- Opération cartouches
- Spectacle MATER à La Benâte le 11/03/22, CE2, CM1, CM2
- Travail avec la LPO pour inscrire l'école dans l'action « école refuge LPO », actions dans les classes

### **Classe CP**

- Les Incorruptibles
- La ludothèque
- Microfolies : Abbaye Saint Jean d'Angély, pointillisme, Henri Matisse, bus CDC Vals de Saintonge
- Refuge LPO : mangeoires et nichoirs, observation des oiseaux

### **Classe CE1**

- Projet avec Nature environnement 17 : les arbres
- Les Incorruptibles
- Microfolies : Abbaye Saint Jean d'Angély, pointillisme, bus CDC Vals de Saintonge
- Musée des Cordeliers Saint Jean d'Angély
- Refuge LPO : action non encore définie

### **Classe CE2**

- Microfolies : Abbaye Saint Jean d'Angély, 19/11/21, pointillisme, bus CDC Vals de Saintonge
- Spectacle MATER, La Benâte, le 11/03/22, CE2, CM1, CM2
- Refuge LPO : action non encore définie

### **Classe CM1**

- Projet avec Nature environnement 17 : travail sur les mystères du sol (C'est quoi le sol ?, les bêtes dans le sol) sur 3 demi-journées avec une intervenante, et une rencontre interdépartementale à Saint Sauvant (86) pour clore le projet.
- Les Incorruptibles
- Microfolies : sortie Abbaye Saint Jean d'Angély, Moyen Age, bus CDC Vals de Saintonge
- CROSS cycle 3 avec le collègue
- Spectacle MATER, La Benâte, 11/03/22, CE2, CM1, CM2
- Refuge LPO : jardinage, hôtel à insectes

### **Classe CM2**

- Projet plan de l'école

- Concours Kangourou des maths
- CROSS cycle 3 avec le collège
- Spectacle MATER, La Benête, 11/03/22, CE2, CM1, CM2
- Refuge LPO : action non encore définie

## **ITEP**

- Projet photo et plan de l'école, utilisation d'un drone avec pilote diplômé
- Microfolies : sortie Abbaye Saint Jean d'Angély, pop art
- CROSS cycle 3 avec le collège
- Spectacle MATER, La Benête, 11/03/22, CE2, CM1, CM2
- Spectacle en prévision
- Atelier Ombres et lumières
- Refuge LPO : action non encore définie

## **11 Plan continuité pédagogique**

Dans l'hypothèse, au cours de l'année, d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire, l'équipe enseignante a élaboré un plan de continuité pédagogique pour permettre d'organiser la continuité du service public de l'éducation.

Ce plan permet de déterminer des modalités de continuité pédagogique adaptée aux contextes locaux évolutifs.

Ce plan de continuité pédagogique présente des modalités et des actions, sur les différents champs : le volet pédagogique, les outils permettant l'enseignement à distance, l'articulation des différents temps.

## **12 Bilan financier des coopératives scolaires**

Le bilan financier de l'exercice 2020-2021 a été présenté à 2 parents : Mmes Quantin et Bender le mardi 28 septembre 2021 pour vérifier les comptes.

Les parents ont été sollicités pour la coopérative scolaire à hauteur de 18 € par enfant. Un rappel est fait en fin de première période.

Au 01 septembre 2021 : 13909,19 (dont 30 € bus CDC, trésor public, non débités)

Les charges : 4258,84 €

Les produits : 4692,22 € dont subvention mairie : 2331,72 € pour l'année civile 2021. La municipalité est vivement remerciée.

Pour l'année scolaire 2021-2022 :

Dépenses engagées : 1022,27 €

- cotisations OCCE = 330,40 €
- abonnements et achats de matériel = 691,87 €

Le solde actuel est de : 12886,92 €

Versement participation des parents : 830 € (41 familles, 46 enfants, 1 don de 20 €).

### **Intervention de Mme Gourdin :**

La première demande de participation n'a pas forcément été bien vue dans la note de rentrée. Proposition est faite de faire une demande à part l'année prochaine.

## **13 Utilisation des locaux en dehors des horaires scolaires**

Le jeudi soir, l'ADMS occupe 1 salle. La convention est à mettre à jour.

#### **14 Bilan des travaux d'été et des aménagements**

##### **Fait**

- Grand nettoyage de rentrée
- Peinture de la classe ITEP
- Achat matériel classe ITEP : 6 tables et 6 chaises
- Déplacement tableau classe ITEP
- Crochet dans la classe CE1 pour l'écran blanc
- Peintures des lignes de la cour et du plateau
- Achat d'un réfrigérateur pour l'infirmerie
- Achat de tabourets mobiles
- Réassort de la pharmacie
- Fourniture de protège-matelas pour l'infirmerie
- Société contre les nuisibles
- Changement des blocs sécurité
- Travaux d'entretiens divers
- Installation des gîtes à chauves-souris

##### **En cours**

- Changement des bloqueurs de la porte coupe-feu par des bloqueurs aimantés
- Changement d'un robinet presto dans les sanitaires sud garçons
- Réfection du revêtement extérieur de l'entrée de l'école et de la rampe d'accès PMR
- Volets roulants de la classe CP
- Liste des travaux pour les vacances sera transmise à la municipalité
- Une demande sera faite pour l'installation de miroirs dans les sanitaires et l'infirmerie, la fixation du vidéoprojecteur de la classe CP au plafond, le réglage du vidéoprojecteur de la classe CE1

La municipalité est vivement remerciée pour son investissement et sa rapidité.

#### **15 Questions diverses des représentants des parents d'élèves**

Pas de question.

Diverses informations :

- spectacle de Noël offert par la municipalité après le repas, dernier jeudi de la période,
- cadeau de Noël offert par la mairie à chaque classe : entre 20 et 40 €, livre ou jeux, librairie de Saint Jean d'Angély, une liste sera transmise à l'école pour que les enseignants fassent leur choix.
- goûter de Noël offert par l'APE, dernier vendredi, après-midi, sous le préau de l'école élémentaire,
- spectacle de fin d'année scolaire le 24 juin pour l'école maternelle
- spectacle de fin d'année pour l'école élémentaire : la forme et la date ne sont pas décidées
- journal de la municipalité : inclure l'école par un article
- cérémonie du 11 novembre : M le maire demande s'il est encore possible de faire intervenir les élèves (chant de la Marseillaise, lecture de lettres des poilus...). M Leloup répond que pour cette année, ce n'est pas possible (enquête auprès des parents pour connaître la disponibilité des élèves). Néanmoins, ceci peut être organisé pour le 8 mai,
- les représentants des parents vont créer une adresse mail et feront passer des mots dans les cahiers de liaison, et demandent à M Leloup s'ils peuvent indiquer aux parents



qu'ils pourront leur adresser un courrier sous enveloppe dans la boîte aux lettres de l'école. M Leloup accepte.

## **16 Dates des prochains conseils des écoles du RPI**

Dates des prochains conseils d'école :

→ le jeudi 10 mars 2022 à 18h00

→ le mardi 28 juin 2022 à 18h00

### **Intervention de M Mazouin :**

M Mazouin présente le rôle des DDEN en tant que défenseur entre les différentes parties (travaux, fermeture de classes...).

La séance est levée à 19h50.

La secrétaire de séance : Mme Charpiat-Tricard



Le président de séance : M Leloup

